



## Contribution de la Communauté de communes Côte de Penthièvre



La Communauté de communes Côte de Penthièvre, située au nord-est de la baie de Saint-Brieuc est constituée de 6 communes (Erquy, La Boullie, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Plurien et Saint-Alban) dont le but est de développer des projets en commun.

qui l'accompagne sont des activités économiques locales prépondérantes que les élus communautaires refusent de voir disparaître au profit de l'installation d'une autre activité. L'emploi et l'équilibre économique global de la Côte de Penthièvre seraient alors gravement menacés.

### ► Des élus et acteurs socio-économiques impliqués autour de ce projet

Les élus de la Côte de Penthièvre se sont associés au Comité Local des Pêches Maritimes de la baie de Saint-Brieuc dès que le souhait de développer l'éolien en baie de Saint-Brieuc a été formulé par les premiers opérateurs. De ce rapprochement est né à l'été 2009 un groupe de travail qui a notamment débouché sur plusieurs projets/propositions communes :

- La tenue d'un Séminaire marin (élus, associations, professionnels) le 4 décembre 2010 à Erquy avec l'objectif de partager l'information autour de l'actualité maritime en baie de Saint-Brieuc : extension des zones



Dès les prémices de la création d'un parc éolien en baie de Saint-Brieuc, la Communauté de communes Côte de Penthièvre a eu une implication forte sur le suivi de ce projet. En effet, le territoire est certainement le plus concerné car le zonage proposé dans le cahier des charges national pour l'implantation d'éoliennes en mer se trouvait à seulement 9 km du Cap d'Erquy pour sa partie la plus proche. De plus, la pêche professionnelle et toute la filière

#### Contribution de :

- **Communauté de communes Côte de Penthièvre**  
Rue Christian de la Villeon - 22400 SAINT-ALBAN  
Tél. : 02-96-32-98-90 - Fax : 02-96-32-98-91  
Mail : [accueil@cdc-cote-penthièvre.fr](mailto:accueil@cdc-cote-penthièvre.fr)  
[www.cdc-cote-penthièvre.fr](http://www.cdc-cote-penthièvre.fr)  
Président : Joseph JAFFRES

Natura 2000 en mer, projet de Parc naturel marin normand-breton et implantation d'éoliennes en mer.

- Soutenu par les élus de la Côte de Penthièvre, le Comité Local des Pêches a de manière constructive proposé une zone d'implantation moins impactante pour la profession. Malheureusement cette démarche responsable n'a pas été réellement prise en compte par l'Etat puisque la zone de plus forte contrainte (la plus au Sud) fut intégralement maintenue dans l'appel d'offres national sur ce projet.
- Une contribution au cahier des charges de l'appel d'offres a été adressée aux Ministres en charge de ce dossier en février 2011, demandant notamment à ce que le port d'Erquy soit choisi comme port de maintenance.
- L'organisation de rencontres avec les potentiels opérateurs du futur parc éolien off-shore qui ont permis de mieux cerner les attentes du territoire, notamment sur le zonage d'implantation des éoliennes afin de concilier le futur parc éolien et l'activité pêche professionnelle. Le Consortium Ailes Marines est déjà venu à deux reprises présenter son projet aux élus de la Communauté de communes Côte de Penthièvre.
- Une participation de la collectivité à l'Instance de concertation et de suivi de l'éolien en mer en baie de Saint-Brieuc.

## ► Le port Erquy pour l'accueil de la maintenance

Le port d'Erquy présente un atout indéniable pour l'accueil de l'activité de maintenance, à savoir la proximité avec le futur parc d'éoliennes en mer (port le plus proche parmi les ports candidats à la maintenance). C'est un avantage qui permettra à l'opérateur d'intervenir sur le site dans les délais les plus courts, notamment lors d'interventions d'urgence. De plus, cela entraînera également des gains économiques dus à une utilisation moindre de carburant et un entretien moins important des navires. A noter également qu'une station SNSM est opérationnelle sur le port et quelle sera la plus adaptée pour intervenir sur le parc éolien en cas d'urgence vue sa proximité.

Aujourd'hui, le port dispose d'installations répondant aux attentes du consortium comme une cuve à carburant de 145 000 litres, mais aussi 9 000 m<sup>2</sup> de terre-plein constructibles disponibles avec la possibilité de créer une aire d'atterrissage hélicoptère sur le port.

### Scénario 1 : création d'un ponton lourd à l'extrémité du quai n°4

Sur ce ponton, pouvant accueillir 3 navires de 20m\*9m amarrés indépendamment, pourrait être installée une grue de capacité de 3 T et portance de 10m. Le montant estimé est de 320 000 €.

Couplé à cet aménagement, il conviendrait d'agrandir la profondeur du port d'Erquy pour le rendre accessible 24h/24.

### Scénario 2 : création d'un quai supplémentaire, à l'ouest du port actuel

Ce nouveau quai serait en eaux profondes, donc accessible 24h/24 et entièrement dédié aux navires de maintenance du Consortium Ailes Marines.

Vue aérienne du port d'Erquy



## ► Des investissements récents sur le port d'Erquy à rentabiliser

Afin d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs et de leur offrir de meilleures conditions de sécurité, des travaux de modernisation ont été récemment apportés au port d'Erquy. Le môle existant a été déplacé de 150 mètres plus à l'ouest pour étendre le plan d'eau, 440 mètres de quais supplémentaires ont été créés pour mieux dissocier les opérations de débarquement de la pêche, d'avitaillement et d'accostage, ainsi qu'un terre-plein supplémentaire de 1,7 hectares à l'ouest de la criée.

Le montant total des travaux réalisés pour la modernisation du port d'Erquy atteint 24,16 millions d'euros (Europe : 2,64 M€, Région Bretagne : 2,66 M€, Concession Portuaire CCI 22 : 2,07 M€, Communauté de Communes Côte de Penthièvre : 2,07 M€ et Conseil général des Côtes d'Armor : 10,76 M€).

Alors que le port d'Erquy est sous-utilisé, les contribuables comprendraient mal que des investissements nouveaux soient réalisés ailleurs.

## ► Un potentiel touristique indéniable

La Communauté de communes Côte de Penthièvre a une identité touristique forte. Ainsi, avec 21 000 lits touristiques, Erquy est la 2<sup>e</sup> commune du département en matière d'hébergement.

Le choix du port d'Erquy pour accueillir le pôle de maintenance du futur parc éolien en mer permettra de conjuguer à la fois les volets industriel et touristique de ce projet, sans risque d'usage conflictuel vu la sous-utilisation du port actuelle. Un pôle commun aux deux activités pourrait être créé afin de mettre en avant cette activité et développer l'offre de tourisme industriel autour du parc éolien, à l'instar des visites de la criée déjà mises en place aujourd'hui et qui rencontrent un vif succès. De plus, Les Vedettes d'Erquy® proposent depuis l'année dernière des excursions marines pour visiter les Caps d'Erquy et de Fréhel. Des découvertes du parc éolien pourraient ainsi être organisées au départ du port après la visite de la base de maintenance. A ce titre, des aménagements complémentaires devront être envisagés pour accueillir aux mieux les touristes sur le site, notamment l'installation d'une passerelle au-dessus de la criée pour permettre aux visiteurs d'accéder dans de bonnes conditions aux navettes qui les emmèneront vers le parc éolien.

## ► Un parc éolien en mer qui ne doit pas uniquement pénaliser le territoire

La baie de Saint-Brieuc est un lieu où la pêche représente une grande partie de la ressource économique de la région. L'impact de l'installation de ce parc éolien en mer sur l'activité économique n'est donc pas négligeable, même si l'implantation des éoliennes par le Consortium Ailes Marines a été repoussée le plus au nord possible pour limiter ces impacts.

La baie de Saint-Brieuc est également un espace naturel remarquable. Depuis plus de 20 ans elle bénéficie de mesures de protection qui n'ont pas cessé de se renforcer au fil des années. Aujourd'hui une grande partie de la baie est protégée au titre du programme Natura 2000 et le fond de la baie est une réserve naturelle d'intérêt national. Sans

compter les mesures prises par les organisations professionnelles pour gérer au mieux la ressource halieutique, en particulier la coquille Saint-Jacques.

Le paysage est un autre élément important de la qualité de vie sur le territoire de la Communauté de communes Côte de Penthièvre. Il participe au bien-être individuel et social. Le littoral fait partie des paysages qui font sens pour tous les habitants. Le territoire communautaire possède plusieurs stations balnéaires actives avec un patrimoine riche et varié. Etant donnée l'implantation du futur parc éolien, le site du Cap d'Erquy sera impacté visuellement par la présence d'éoliennes en mer.

Enfin, une des deux options pour le raccordement électrique du parc éolien en mer envisage la création d'une liaison double de 225 000 volts sous-marine et souterraine qui passerait, pour la partie terrestre, sur les communes d'Erquy et de La Bouillie. Si cette option de tracé devait être retenue de lourds travaux seront à réaliser pouvant générer des gênes pour les riverains. Des aménagements seront également nécessaires pour tenir compte des activités humaines (agriculture, réseau routier, etc.) et de l'environnement (zones humides, cours d'eau, etc.).

Compte tenu de ces impacts, il semble indispensable que la Côte de Penthièvre et ses habitants tirent également bénéfice de ce projet. Pour cela, le site principal de maintenance du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc doit s'inscrire sur le port d'Erquy. En effet, cela permettrait de créer de l'emploi sur ce secteur (140 emplois annoncés sur la durée de vie du parc), de dynamiser les infrastructures portuaires existantes, sous-exploitées aujourd'hui, et d'améliorer l'acceptabilité locale du projet. Des partenariats avec les entreprises existantes du territoire pourraient





Vue du Cap d'Erquy vers le futur parc éolien en mer



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : Communauté de communes Côte de Penthièvre, Charles Josset, Mairie d'Erquy.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 000 exemplaires.  
©Vae Solis Corporate

être développés, des actions de diversification et de reconversion de certaines entreprises seraient proposées et l'attractivité pour l'implantation de nouvelles entreprises serait améliorée.

## ► Acceptabilité du parc éolien en mer par la population

Le futur parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc ne doit pas être vécu uniquement comme une contrainte pour le territoire et ses habitants. En effet, lors des premiers échos du projet d'implantation d'éoliennes au large de la côte de Penthièvre, les réactions furent plutôt hostiles au projet : craintes d'impacts sur l'activité pêche et sur l'aspect visuel qu'aurait l'installation de 100 éoliennes au large de sites si remarquables que le Cap d'Erquy. En effet, c'est bien à l'extrême Est de la Baie de Saint-Brieuc que les éoliennes seront installées, l'impact visuel du champ éolien sera donc plus perceptible depuis la Côte de Penthièvre...

Depuis les réflexions des premiers opérateurs, le projet a évolué : des relations avec les professionnels de la pêche se sont créées, des associations de protection de l'environnement locales se sont intéressées au sujet (collectif CAPE)... Les habitants de la Côte de Penthièvre commencent à mieux appréhender cet ambitieux dessein et sont parmi les plus impliqués dans le projet. Cependant, une des préoccupations dont ils font régulièrement part aux élus de la Communauté de communes, est leur crainte de ne pas voir le port d'Erquy retenu pour accueillir l'activité de maintenance du futur parc éolien. Si tel était le cas, l'intérêt qu'ils perçoivent aujourd'hui pour ce projet pourrait être remis en cause. L'installation du site de maintenance sur le port d'Erquy est ainsi essentielle pour améliorer son image auprès de la population.

## ► Rééquilibrer le littoral départemental

Le choix du port d'Erquy pour ce projet s'inscrit dans un cadre plus global de rééquilibrage du littoral départemental. Le projet du Consortium Ailes Marines se veut « *un projet de territoire durable exemplaire où la Bretagne aura sa place tout au long des différentes phases du projet* ». Or, le littoral des Côtes d'Armor s'est historiquement plus développé à l'Ouest. Ce déséquilibre territorial doit être atténué avant que les écarts ne deviennent plus importants. Concernant les ports, le Conseil général a permis la création d'emplois et d'activités pérennes sur d'autres ports costarmoricains en développant la plaisance. Choisir le port d'Erquy pour accueillir le développement de la maintenance du futur parc éolien en mer c'est permettre au port de pérenniser son développement et donc au territoire de la Côte de Penthièvre de bénéficier de cet atout pour améliorer son attractivité. Il s'agit là d'un choix de projet de territoire durable exemplaire comme souhaité par le Consortium Ailes Marines.